

COMMUNIQUE

Le conseil municipal s'est réuni le 30 juin 2009 à 20 h 30 et a délibéré sur les affaires suivantes :

Il a été rappelé l'autorisation d'installer la grande roue sur la place du 8 Mai. Son exploitation recevra le feu vert prochainement. Le Centre Culturel de l'Ouest s'est engagé à assumer les charges liées à cette nouvelle implantation (contrôle d'assise, organisation du stationnement, fléchage vers les autres parkings, entretien des lieux ...).

Il a été évoqué la mise à disposition d'un défibrillateur dans toutes les communes. Cette opération sera réalisée par le Conseil Général de Maine-et-Loire.

Une convention tripartite (Chambre d'Agriculture, Communauté d'Agglomération, Commune de Fontevraud) sera établie pour accompagner les agriculteurs dans la modification du type de culture autour du captage d'eau.

Le plan de désherbage, étudié avec la FREDON, se met en place. La suppression des désherbages chimiques entraîne dans un premier temps la création d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi et celle d'un Contrat d'Avenir (6 mois pour l'un, 2 ans pour l'autre). Les 2 recrutements en CDD seront effectués sur la commune.

Familles Rurales : un emploi est en cours de pérennisation avec l'accord des communes concernées.

ZPPAUP : la fin de la première phase d'étude se termine. Le diagnostic sera présenté en réunion publique le 7 juillet à 20 h 30 au foyer Yves Duteil. Tous les habitants sont invités à cette présentation.

Enfouissement de réseaux : une tranche d'enfouissement de réseaux avenue Rochechouart et avenue du 11 Novembre 1918 pourrait s'envisager en 2010. Le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire étudie ce projet et son financement.

Travaux de voirie 2009 : quelques travaux seront annulés et reportés sur d'autres en conservant la même enveloppe financière.

Une décision modificative budgétaire est enregistrée pour tenir compte de nouvelles recettes d'investissement.

Des plaintes seront déposées en gendarmerie contre les nuisances sonores causées par certains cyclomotoristes.

Fontevraud, le 1^{er} juillet 2009

Le Maire,
R. CATIN